

Mar. 20 Nov. 18

Marseille

Durée

1 jour (7h) - Date à déterminer sur 2019

Horaires

9h - 17h

Tarif

640,00 € HT Adhérent
800,00 € HT Non adhérent
* déjeuner inclus

Entreprises Toute taille

Public Dirigeants, Directeurs R&D

Pré-requis Aucun

Objectifs

- Permettre au stagiaire d'acquérir les bons réflexes pour protéger, valoriser et sécuriser l'innovation au sein de l'entreprise.

Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de stage papier remis à chaque participant

Intervenant

- Cendrine CLAVIEZ *Avocat et Expert INPI, PINT Avocats.*

Programme

- Que dois-je protéger ?
- Quand dois-je protéger ?
- Comment dois-je protéger (Enveloppe Soleau, Brevet, etc)
- Qui sont les titulaires ? (auteurs, co-auteur, inventeur, co-inventeur, etc)
- Les démarches administratives
- Les contrats d'exploitation (accords de confidentialité, licence, etc)
- Les risques, les avantages.